

2. Selon la norme IAS 18, pour quel montant doit-on constater le revenu à la fin de l'exercice N, arrondi à l'euro le plus proche?

20 417

À la fin de l'exercice N, les revenus constatés correspondent à la valeur actualisée de la vente, soit :

$$30\,000/(1 + 0,08)^5 = 20\,417.$$

3. Complétez le tableau suivant :

De même que pour l'exercice N, on actualise les valeurs pour chaque exercice :

$$\text{Ainsi en } N + 1 : 30\,000/(1 + 0,08)^4 = 22\,051.$$

En € (à la fin de l'exercice)	N	N + 1	N + 2	N + 3	N + 4	N + 5
Valeur actualisée de la vente	20 417	22 051	23 815	25 720	27 778	30 000
Écart avec la valeur nominale (30 000 €)	9 583	7 949	6 185	4 280	2 222	0
Variation de l'écart	0	1 634	1 764	1 905	2 058	2 222

4. Complétez le tableau suivant en mettant une croix dans la bonne colonne.

	Oui	Non
D'augmenter le résultat	X	
De diminuer le résultat		X
N'a aucun impact sur le résultat		X
D'augmenter la créance client	X	
De diminuer la créance client		X
N'a aucun impact sur la créance client		X